

PERSONNEL

PAR HUISSIER  
SOUS TOUTES RÉSERVES

Le 17 mars 2026

M. [REDACTED]  
Justice-Quebec.ca  
[REDACTED]@outlook.com  
[REDACTED]

**Secrétariat de l'Ordre et  
Affaires juridiques :**

M<sup>e</sup> Sylvie Champagne, poste 5103  
[schampagne@barreau.qc.ca](mailto:schampagne@barreau.qc.ca)

M<sup>e</sup> André-Philippe Mallette, poste 5100  
[apmallette@barreau.qc.ca](mailto:apmallette@barreau.qc.ca)

Télécopieur 514 954 3463

Notification contentieux :  
[notificationcontentieux@barreau.qc.ca](mailto:notificationcontentieux@barreau.qc.ca)

**Objet : Mise en demeure**

M. [REDACTED]

Nous avons été mandatés par le Barreau du Québec pour vous transmettre la présente mise en demeure en lien avec votre site Web hébergé à l'adresse suivante : <https://www.justice-quebec.ca/> (ci-après le « **site Web** »).

Nous avons consulté votre site Web et ce dernier, sans droit, utilise à plusieurs endroits le logo du Barreau du Québec, ce qui constitue une atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.

De plus, dans votre publication datée du 18 février 2026, vous écrivez que Justice-Quebec.ca collabore avec le Barreau du Québec et vous publiez un courriel que M<sup>e</sup> Éliane Hogue, avocate aux Affaires juridiques du Barreau du Québec, vous a transmis le 26 novembre 2025.

Dans son état actuel, votre site Web est susceptible d'induire le public en erreur et comporte un risque pour la protection du public, dans la mesure où il peut raisonnablement laisser croire que vous êtes autorisé ou approuvé par le Barreau du Québec, ou encore que vous avez collaboré avec lui relativement à l'information qui y est diffusée et partagée, alors qu'aucune telles autorisation, approbation ou collaboration n'existe. De plus, l'usage du logo du Barreau est à l'usage exclusif du Barreau du Québec.

Par conséquent, vous êtes formellement mis en demeure de :

1. Cesser immédiatement de reproduire le logo du Barreau et d'écrire que vous collaborez avec le Barreau du Québec sur votre site Web « Justice-Quebec.ca » ;

2. Retirer le logo du Barreau sur toutes les publications du site Web au plus tard le **23 mars 2026 à 12 h** ;
3. Retirer l'ensemble des publications de votre site Web où il est mentionné que Justice-Quebec.ca collabore avec le Barreau du Québec, dont notamment et non exclusivement, la publication intitulée « Justice-Quebec.ca collabore avec le Barreau du Québec pour la diffusion d'un guide officiel sur l'IA et le droit » au plus tard le **23 mars 2026 à 12 h**.

À défaut par vous d'obtempérer et de donner suite à la présente lettre, le Barreau du Québec n'aura d'autre choix que de prendre les procédures légales qui s'imposent afin de faire valoir ses droits sans délai.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**



M<sup>e</sup> Sylvie Champagne  
Secrétaire de l'Ordre et directrice des Affaires juridiques

No.:

DISTRICT DE MONTRÉAL

BARREAU DU QUÉBEC

et

M. [REDACTED]  
Justice-Quebec.ca

MISE EN DEMEURE

ORIGINAL

(BB9500)

**BARREAU DU QUÉBEC**  
M<sup>e</sup> Sylvie Champagne, avocate  
Courriel : [schampagne@barreau.qc.ca](mailto:schampagne@barreau.qc.ca)  
Maison du Barreau  
445, boul. Saint-Laurent, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3T8  
Tél. : 514.954.5103  
Télécopieur : 514.954.3463  
Tél. : 1.800.361.8495  
[notificationcontentieux@barreau.qc.ca](mailto:notificationcontentieux@barreau.qc.ca)



SIGNIFIÉ LE

2020 03 11, 5 hrs  
*[Signature]*